

## Vœux du 4 janvier 2019

Mesdames et messieurs les maires, Mesdames et messieurs les élus, messieurs les représentants de la gendarmerie, Messieurs les représentants des entreprises, chers concitoyennes et concitoyens, chers amis.

Voici une année nouvelle et je profite de cette cérémonie traditionnelle pour vous présenter mes meilleurs vœux pour 2019 de santé, prospérité, réussite et bonheur.

La fin de l'année 2018 a été marquée par le mouvement des gilets jaunes qui a débuté par une revendication contre la hausse des carburants puis a évolué vers une demande d'augmentation générale du pouvoir d'achat parfaitement justifiée pour les petits salaires et les petites retraites.

Mais ce mouvement a petit à petit dévié vers des demandes diverses et variées et a généré des dérives avec de graves atteintes à l'ordre public et aux biens, peu compatibles avec le fonctionnement démocratique d'un état de droit.

Souhaitons que le calme revenu ce soit la discussion qui permette les évolutions dont a besoin notre société.

La fin d'année a une fois de plus été marquée par un attentat terroriste qui a frappé la ville de Strasbourg et qui doit nous rappeler que la menace des barbares est toujours présente mais également que nos gendarmes, policiers et militaires ne sont pas là que pour encadrer des manifestations et recevoir des pavés mais pour protéger les citoyens que nous sommes au péril de leur vie.

Cette année de trop nombreux lussannaises ou lussannais de souche ou de cœur nous ont quittés :

Michel RIGAUD  
Jean-Jacques MORY  
René VERD  
Pierre HINCELIN  
Jacqueline CHASTANIER  
Denise VALADIER  
Lucette DUFFAUD  
Marie Rose CORNUT veuve BERTRAND  
Ingeborg TROSA  
Daniel CORNETTE

Ayons une pensée pour leur famille et leurs proches

Mais une nouvelle génération vient prendre la suite de nos aînés et nous avons pu enregistrer sur notre commune la naissance de :

Léna DIVOL-AURIVEL  
Faustin CAISSEAU  
Stecy BAILLOU  
Elise MARCH

Longue vie à cette nouvelle génération et félicitations aux heureux parents et grands-parents.

Notre beau château a en 2018 servi d'écrins aux mariages d'Emmanuelle GIRARD avec Amir KAMAL et de Marie ANGLADE avec Clément BARBEROT.

Et puis nous avons inauguré cette année la célébration de trois PACS nouvelle compétence attribuée aux mairies.

Par ailleurs nous avons enregistré l'arrivée de nouvelles familles dont j'aperçois certaines dans cette assemblée et que je salue et dont je ne doute pas de la rapide intégration dans notre petite communauté. Quelques-unes de ces installations ont été possibles grâce à la livraison des appartements du château de Fan si longtemps attendue.

Je veux cette année mettre à l'honneur des lussannaises ou lussannais qui se sont particulièrement **illustrés** :

Félicitations tout d'abord à M. Olivier WASNAIRE habitant de Vendras qui a reçu des mains de M. Didier LAUGA, Préfet du Gard, la médaille du courage et du dévouement pour sa participation à la neutralisation d'un forcené à la Poste d'Alès et que je vous demande d'applaudir.

Félicitons également trois lussannais engagés cette année dans une des courses les plus difficile au monde , la diagonale des fous à la Réunion : Il s'agit de Florent DALVERNY qui a bouclé les 168 km et 10 000 mètres de dénivelé en moins de 48 h et a pris la 797 ième place sur 2660 participants, Yohan Le DEAN compagnon d'Eloïse GIRARD qui a terminé 1775 ième et Aude DIET CHASTANIER qui cette année a dû abandonner sur blessure mais brillera n'en doutons pas dans d'autres défis.

Cette traditionnelle cérémonie des vœux est l'occasion de **faire un point sur** le travail effectué, les travaux et les achats concrétisés et sur les projets qui devront être réalisés lors de cette année.

Je commencerai **par des affaires d'ordre général** qui me tiennent particulièrement à cœur et qui ont pour certaines largement occupé mon année.

Un accord a été trouvé avec **le médecin** pour qu'il demeure dans les locaux actuels jusqu'en décembre 2019 et puisse veiller sur la santé de nos concitoyens.

Les problèmes **d'odeurs nauséabondes** dégagées par le lagunage d'Audabiac vont être enfin résolus par une première étape qui consistera après que les travaux de retrait des boues aient été effectués l'été dernier par la suppression des rejets d'effluents de **l'entreprise Gravier**, ces effluents devant être traités par la STEP d'Uzès.

Dans un second temps et selon les préconisations du **nouveau schéma directeur** d'assainissement en cours de réalisation, un nouveau site et un nouveau type de dispositif de traitement des eaux seront définis.

Maintenant c'est l'hydrogéologue qui va vous dire quelques mots : L'étude de la mise en place des **périmètres de protection du captage** de La Lèque débutée il y a près de 10 ans sur le captage que j'ai implanté il y a plus de 25 ans et qui fonctionne depuis plus de 20 ans va enfin déboucher et l'enquête publique va débiter fin janvier.

Les efforts d'embellissement et le soin qui est apporté toute l'année par nos services techniques et en particulier par Catherine CHANEL sous le pilotage de Thierry nous ont permis d'obtenir haut la main le renouvellement de notre label « **village de caractère** ».

Il y a cette année un chapitre important qui est celui des **achats et des échanges** :

Au niveau du lotissement des **chênes verts** la commune a acquis les terrains de la copropriété dont une parcelle constructible en échange de leur entretien et de la mise en place du réseau de collecte des eaux usées.

A **Malataverne les escaliers** de la ruelle qui permet d'atteindre le cœur du hameau ont été rendus au domaine communal en échange d'une place de parking.

Les **bureaux de l'ancienne gendarmerie** ont été acquis pour la somme de 65 000 € et les travaux de réhabilitation débuteront au premier trimestre 2019.

Dans cette optique notre projet a été jumelé avec celui de la Maison médicale d'Uzès Nord dont la construction envisagée à St Laurent la Vernède a pris quelques retards mais a reçu tous les agréments nécessaires.

Enfin l'achat **du pré Gayet** dans le prolongement du parc de Fan a été concrétisé.

### **En ce qui concerne les travaux réalisés ou en cours:**

Les travaux sur le **château** sont toujours en cours mais comme vous avez pu le constater la porte d'entrée est restaurée, le sas mis en place et la tour SO a été consolidée. Il est prévu encore dans cette tranche la rénovation partielle du mur de la cour intérieure et de la base de la tour SE.

Le programme de mise en tourisme **du chemin de ronde** a été lancé, la commande de la rédaction du permis de construire a été passée avec le cabinet d'architecture WELLISCH chargé de l'étude préalable du temple pour un dépôt de demande de subvention européenne en début d'année.

**Les remparts.** Les travaux sont en cours de réalisation la partie de mise en place des tirants est terminée et les murs de soutènement sont en construction pour un montant total de 95 000 € subventionnés à hauteur de 30% par l'état.

La réhabilitation des **fours communaux**. Elle a débuté par celle du four d'Audabiac qui était prêt pour les manifestations organisées pour le Téléthon. Cette opération de près de 50 000 € financée à 60% par des crédits européens se poursuivra cette année par la reconstruction du four d'Allègre et l'aménagement des fours de Lauron et de Prades. Un circuit des fours sera ainsi proposé aux touristes toujours plus nombreux sur notre commune.

**Les travaux de mise en discrétion des réseaux secs.** Ces travaux largement subventionnés par le syndicat départemental d'électrification maître d'ouvrage ont été réalisés dans les hameaux de Crouzet en liaison avec la commune de Bouquet, à Prades et le seront prochainement à La Lèque.

Ce syndicat avec le département va financer l'électrification du futur pylône de téléphonie mobile qui doit être installé sur la colline de La Cau.

Un renforcement de puissance a également été réalisé pour le hameau de Rosières.

Il est prévu une mise en conformité et sécurité des éclairages publics sur toute la commune avec également l'aide du SMEG.

Pour les **travaux et études programmés pour 2019/**

**Le local médical :** Les appels d'offre vont être lancés dès janvier et les travaux sont programmés à partir du second trimestre 2019

### **L'église**

L'étude portant sur la stabilité de l'édifice a montré la nécessité de mise en place de tirants pour un montant prévisionnel de 20 000 € environ. Les recherches de financement vont être lancées en début d'année. L'automatisation de la cloche va être réalisée par l'association paroissiale son entretien restant à la charge de la commune.

Le **temple**. L'étude cofinancée par la DRAC a été confiée au cabinet d'architecte Madame Gabrielle WELLISCH et a débuté en fin d'année 2018.

**Un aménagement de la placette des marronniers et de la place Gide** a été étudié par le CAUE et chiffré autour de 100 000 € des financements vont être recherchés et les travaux seront programmés.

Un programme d'amélioration de la voirie communale sera également mis en place.

## **ONF et bois communaux**

Vous avez pu constater qu'une coupe importante dans le secteur des pins a été réalisée en 2018 en bordure de la route de Verfeuil pour la réalisation d'un coupe-feu ce qui a conduit à couper de nombreux pins affectés par la sécheresse et la maladie.

Cette épidémie qui frappe certaines variétés de pins nous a conduits sous le contrôle de l'ONF à lancer l'exploitation de la plantation entre les Pins et Audabiac. La présence de nombreux cèdres va permettre de conserver un aspect de forêt tout en la rentabilisant.

Une partie des sommes provenant de l'exploitation de nos bois a été utilisée pour réaliser une plantation nouvelle sur les anciennes poubelles.

## **La communication et le numérique :**

Le choix du site d'implantation du pylône de **téléphonie mobile** est maintenant fixé sur le prolongement de la colline de la Cau au Sud-Ouest d'Audabiac. Un autre site aussi efficace mais moins visibles de ce hameau a été proposé mais a dû être abandonné pour une question de coût de l'alimentation électrique.

**La fibre optique** alimente le répartiteur situé au pied de Lussan, je vous encourage donc à vous rapprocher de vos opérateurs pour faire les aménagements nécessaires à une augmentation de la vitesse de transfert. L'amélioration qui peut être constatée dans le village ne se répercute malheureusement pas dans les hameaux situés trop loin de ce répartiteur et il faudra patienter encore pour que le programme départemental d'alimentation de chaque foyer prévu en 5 ans soit appliqué chez nous.

C'est en partie pour que ce programme puisse être mis en place qu'une **numérotation des habitations** de la commune va être réalisée cette année.

La raison principale étant liée à des questions de sécurité, l'autre étant lié au développement de l'activité des livreurs.

**Les finances de la commune** : Cette année encore les taux d'imposition communaux n'ont pas été augmentés malgré la baisse continue des dotations de l'état qui atteint 33.6% en 5 ans et la stagnation de la taxe d'habitation dont la baisse chez les particuliers sera compensée par l'état au niveau des taux de 2017.

Par contre le retard de la prise de compétence de l'assainissement par la CCPU nous oblige à augmenter le prix de la taxe d'assainissement de l'eau.

Je rappelle que le taux d'endettement de la commune est inférieur de plus de moitié à celui des autres communes gardoise de même importance

Pour les dossiers ne dépendant pas directement ou uniquement de la mairie :

Au niveau des **grands projets** ne dépendant pas uniquement de la commune, la mise en place d'un **Parc Naturel Régional** progresse après une période d'incertitude et c'est le PETR qui va la piloter.

### **La Communauté de Commune du Pays d'Uzès.**

Je vous avais annoncé l'an dernier la prise de compétences de **l'assainissement pour 2018 et l'eau pour 2020**.

La prise de compétences assainissement a été repoussée dans un premier temps en 2020 et il a été décidé très récemment que ces compétences ne seront que facultatives. Le choix fait par la CCPU est de reporté jusqu' en 2026 cette prise de compétence en espérant que ce sera encore remis à plus tard. Cette décision n'est pas sans conséquences car pour l'instant elle bloque toute attribution de subvention par l'Agence de l'eau et par conséquent par la CD30 aux communes et aux syndicats indépendants. Des discussions sont en cours à ce sujet.

**La Zone artisanale des cadenas** poursuit son développement avec le projet d'extension de l'entreprise GRAVIER, la mise en fonctionnement de la distillerie Lueurs du Sud et la future installation d'une entreprise de vente de matériel lié à l'équitation.

L'installation d'un ébéniste est également en vue.

La navette permettant d'accéder au marché d'Uzès et qui fonctionnait uniquement en période estivale sera active tous les derniers samedi du mois. Le rythme demeurant plus soutenu en période estivale.

### **LES FESTIVITES**

Nous reprenons cette année deux des manifestations habituelles : Arts et Jardins le 28 avril et le marché nocturne le 9 août.

La traditionnelle **saussissade** du 13 juillet sera cette année encore animée par un groupe de musique et s'achèvera comme d'habitude par le feu d'artifice.

Lussan Génération sera toujours au rendez-vous pour la **fête votive** fin Juillet et le **bric à brac** du 15 août et s'occupe très activement de la préparation de la fête médiévale des 22 et

23 juin, je vous rappelle à ce propos qu'une réunion de préparation se tiendra demain à 18 h au château.

Puis ce sera la sixième année du **festival lyrique de Lussan** avec cette année encore la participation des élèves de l'école primaire grâce à l'implication de nos professeurs des écoles.

Suivra **Lussan se livre** manifestation dont la renommée ne cesse de grandir grâce à la venue d'écrivains de très grand renom, le dernier invité vedette se trouvant dans cette salle cette année.

Et cette année la saison s'achèvera par la journée du **patrimoine**.

Tout ce travail dans **cet esprit de solidarité** ne pourrait pas voir le jour sans notre tissu associatif :

La solidarité dans notre commune s'est manifestée cette année à nouveau au four d'Audabiac nouvellement rénové à l'occasion du **Téléthon**.

J'en profite pour remercier les associations : **Lussan Génération** , les toujours jeunes Tournesols lussannais, et les **bénévoles** : le boulanger de St Laurent la Vernède , M.BERTRAND , FERNANDEZ, M. DA SILVA et Michel DALVERNY qui en a été le chef d'orchestre.

Cette manifestation a permis de remettre un peu plus de 800 € à cette association.

La nouvelle **APE** qui a organisé une superbe manifestation pour la fête d'halloween et pour le Noël des écoles

**Lussan se livre** qui accueille toujours des auteurs de renom et dont le succès ne se dément pas.

**La boule triangulaire** qui a repris ses activités en liaison avec les villages voisins et a organisé de nombreuses manifestations.

**Les Tournesols lussannais.**

**Etincelle** et son chemin d'Art très apprécié des visiteurs de notre village.

**La société de chasse** qui a contribué avec la sécheresse de l'été 2017 a limité la prolifération des sangliers pour le plus grand bien de nos agriculteurs.

**Les fers de Lussan** qui animent l'entrée du village

**Le tennis club**

**L'association l'Aiguillon**

**Les réboussiers de Vendras**

**L'association soleil latino dances**

**Les amis de La lèque**

Je les remercie tous pour leur implication au quotidien dans la vie de notre commune.

Une bonne gestion municipale c'est aussi l'action efficace des équipes soudées autour de moi : **Notre équipe technique** qui a vu cette année deux modifications importantes le départ de **Stéphane RAT** vers de nouvelles aventures au CD30 et la passage à temps complet pour **Catherine CHANEL** cette équipe est complétée par **Laurent et Martine** et renforcée par **Jean-Louis et notre équipe administrative** qui a vu le départ de **Dominique STOFFELS** et l'arrivée de **Naïma CHAMOURY SACY** qui s'est très rapidement intégrée dans le groupe et dans ce nouveau métier avec **Corinne et Andréa** qui assurent le fonctionnement au quotidien de la mairie et de l'Agence postale.

Dans nos petites communes c'est le maire qui est le plus souvent sollicité mon épouse pouvant en témoigner mais si tout ce travail est accompli c'est aussi grâce à l'ensemble du Conseil Municipal.

Je remercie, pour tout le travail effectué au cours de ces presque cinq années, mes adjointes et adjoint **Claire-Lise CHASTANIER, Thierry VIEILLOT et Laetitia CHAZEL**, notre représentant à la communauté de commune et vice président **Michel GUERBER** et les efficaces conseillers **Joël DADA, Michel DALVERNY, Max LABELLE et Jeff PERRET** à qui je souhaite un rapide et complet rétablissement bien entamé puisqu'il a pu reprendre son travail.

Je n'oublie pas le personnel technique du **Syndicat des eaux** avec **Guy et Jean-Louis** (qui est au four et au moulin ) qui veillent à ce que vous puissiez prendre des douches et l'apéro tous les jours de l'année et son personnel administratif qui a vu cette année le départ de **Julie** et son remplacement par **Maryse ORTIZ** ce qui va se traduire en particulier par le retour des bureaux au château.

Je voudrais également remercier **les élus et le personnel du SIRP** notre regroupement pédagogique avec Fons et Vallérargues qui a su s'adapter au nouveau fonctionnement avec le regroupement des cantines à Fons.

**En vous priant de m'excuser pour la longueur et parfois la lourdeur toute administrative de ce discours, permettez-moi de vous réitérer tous mes vœux pour l'année 2019 et de vous proposer de partager la galette des rois et de boire un coup à notre santé à tous et à la nouvelle année.**